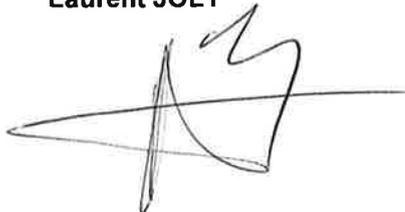


ACADEMIE DE DIJON**ETABLISSEMENT****Lycée Julien Wittmer CHAROLLES****PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Année scolaire : **2020-2021**
Numéro de séance : **3**
Date de convocation : **21 janvier 2021**
Date de la séance : **02 février 2021**
Présidence de : **M. Laurent JOLY**

Quorum : **15**
Nombre des présents : **28** (dont 1 suppléant non votant)
Nombre d'absents excusés : **3**

SOMMAINE DES QUESTIONS TRAITÉES	Décision Avis Vote Extrait Motion	Page	Numéro d'acte	Pièces Jointes	
				Désignation	N°
Approbation du PV du CA du 03/12/2020	vote	3			
Portes ouvertes	avis	3			
Projet d'établissement	vote	3			
Affaires financières	vote	3	39-41		
Voyage	vote	4			
Projet défi lecture	avis	4			
Répartition de la DHG	motion	4-5			
Questions diverses	vote	5	43		

Signatures :**Le Président,****La Secrétaire****Laurent JOLY****Stéphanie PILLOT**

PRESENCE AU CONSEIL

Séance du : 02 février 2021

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom – Prénom	P	A	E	Nom – Prénom	P	A	E
Administration	Provisur par intérim	JOLY Laurent	X						
	Provisur Adjoint par intérim	FERRAND Sébastien	X						
	Gestionnaire	VEILLE Marie-Dominique	X						
	CPE	MARTIN Joseph	X						
	DDF	LIEUTARD Vincent	X						
Elus locaux	Collectivité de rattachement	CHARLIER Franck	X			LAGRANGE Jean-Claude			
	Collectivité de rattachement	GORDAT Gérald	X			JARROT Marie-Claude			
	Commune siège	BRUN Éric	X			DUCROUX Marie-Thérèse			
	Commune siège	BOTTI François	X			DESBROSSES Angela			
Personnalité qualifiée		BONNOT Henri	X						
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	RALLE Blandine			X	CIUBA Catherine			
		COULANGHON Vincent	X			PAVAN Muriel			
		BOIS Nathalie	X			MEUNIER Patrick			
		LOMBARD Marie-Lorraine	X			DI DOMENICO Delphine			
		VASSAS Caroline	X			DERA Stéphanie			
		PILLOT Stéphanie	X			PLAIDEAU Charlene			
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante	GIRARDOT Catherine			X	GIROUX Jean-Luc			
		LABAUNE Dominique	X			HENNO Benjamin			
		DEGUIN Séverine			X				
		MORIN Martine	X						
Parents d'élèves et élèves	Elus parents d'élèves	GUILLERMONT Virginie	X			KEMPF Pierre	X		
		DEVILLARD Caroline	X			AUGAGNEUR Patrice			
		JULLIEN Bernard	X			MATT Joseph			
		VILLENEUVE Séverine	X			DOMINGUEZ Sofia			
		CHAZEL Christine	X			MATEUIL Bénédicte			
	Elèves	ROTH Tanguy	X						
		PEGON Lucie	X			BAUDOT Mathias			
		RAYMOND Maxime	X			GAILLARD Justine			
		JULLIEN Lucie	X			NARDONE Vadim			
		BOONE Alexandra	X			GODEFROY Tatiana			
Total			27		3		1		

Ce conseil se déroule en présentiel.

Le quorum étant atteint, le CA débute à 18h20.

Mme PILLOT, professeure, est désignée secrétaire de séance.

- 1) Adoption de l'ordre du jour et approbation du compte-rendu du conseil d'administration du 3 décembre 2020

M. JOLY, Proviseur, présente l'ordre du jour. Pas de questions diverses, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité des 27 votants.

Le compte rendu de la séance du 23 décembre 2020 n'est pas soumis à modification. Il est donc adopté à l'unanimité.

- 2) Point sur l'organisation des Journées Portes Ouvertes de l'établissement

M. JOLY explique que, vu le contexte sanitaire actuel, il n'y aura pas de Portes Ouvertes traditionnelles en mars ce qui peut être embêtant pour le recrutement du lycée, compte-tenu du contexte de baisse démographique que nous connaissons actuellement. Des vidéos ont été réalisées, sous l'égide de MM. LAURIER ET MORATI, afin de proposer une présentation virtuelle de l'établissement. Cette présentation sera disponible au mois de mars (lien sur le site internet du lycée). Par ailleurs, des visites de l'établissement pourront être proposées aux différents collèges courant mai.

- 3) Initialisation du nouveau projet d'établissement : banalisation de la demi-journée du mercredi 28 avril 2021

M. JOLY présente le fonctionnement de cette journée. Les enseignants travailleront toute la journée sur le nouveau projet d'établissement et les élèves présents seront accueillis par des AED.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

- 4) Conventions

Mme VEILLE présente les différentes conventions :

- 1) Une première, dans le cadre de l'UFA, qui prend en charge les indemnités pour missions particulières d'une intervenante extérieure vacataire, Mme DESVISGNES, qui a réalisé des tâches de secrétariat en faveur du BTS QIABI/BIOQUALITE. Les indemnités sont celles fixées par le décret de 2004 sur le personnel non-enseignant avec une base de 10.66€/h.
- 2) Dans le cadre de la PFT : autorisation de recrutement des personnels enseignants (Mmes BOIS et MATHIEU) pour un salaire brut de 41.41€/h, toujours sur le même décret de 2004.
- 3) Versement des indemnités pour la technicienne qui intervient en amont de la PFT pour un salaire de 10.15€/h+4.35€, soit un total de 14.50€/h.

Les trois conventions sont adoptées à l'unanimité.

- 4) Convention avec l'ONF pour l'utilisation de la forêt domaniale pour les courses d'orientation. Cela permet aux élèves de pratiquer une épreuve sportive suite à la fermeture du gymnase à cause du contexte épidémique.

Mme LOMBARD signale un paragraphe équivoque au sujet des utilisations lors des périodes de chasse ; où la forêt sera interdite le lundi. Un parent soulève le problème des polices d'assurance car nous sommes deux établissements publics.

La convention est adoptée à l'unanimité.

5) Voyage

Mme VEILLE présente le projet de voyage porté par M. SEVELINGE dans la Vallée de Chamonix. Le voyage est fixé au 6 et 7 mai 2021 et concernerait 18 élèves de DNL et sera axé essentiellement sur le changement climatique. Budget fixé à 210 €/élève.

La participation des familles à ce voyage est adoptée à l'unanimité.

6) Projet défi lecture

Mme PILLOT présente le projet porté avec Mme LARGE, professeur documentaliste. Il fonctionne sur le même principe que l'Echappée Littéraire. C'est un concours où élèves de 2° ASSP doivent lire un nombre d'ouvrages imposés et dans des styles différents (roman, essai, roman graphique, BD...). Un classement sera effectué en fin d'année, qui donnera lieu à des récompenses. Récompense sous forme de bons cadeaux à retirer à la librairie de Charolles. Seront récompensés les trois premiers du classement, mais aussi ceux qui ont fait preuve de motivation et bonne volonté.

7) Proposition de la répartition de la Dotation Horaire Globale pour la rentrée 2021

M. JOLY rappelle avant la présentation la situation des effectifs : des pertes autant au niveau académique que départemental. Il rappelle aussi les effectifs à son arrivée en 2015 : un peu plus de 1000 élèves. En 2020, nous étions à 900 et 2021, les prévisions du Rectorat tournent à 815 élèves.

Le lycée perd une classe de Terminale générale. M. JOLY souligne un faible recrutement au niveau des classes de Seconde. Le Proviseur par intérim signale aussi une perte d'effectifs sur la SEP pour la filière ASSP : 24 élèves actuellement en 2° ASSP au lieu des 30 habituels. Sans doute une conséquence de l'effet COVID.

M. LIEUTARD présente l'ouverture du BAC Pro TCVA conjointement avec le LPA de Charolles, à partir du niveau Première. Elle intervient après 4 ans d'attente et va permettre une poursuite d'études pour les élèves de CAP. Les effectifs seront regroupés avec les élèves de 1°AGORA pour l'enseignement général et avec le LPA pour l'enseignement professionnel. M. LIEUTARD remercie l'intervention décisive de différents partenaires comme la Mairie ou la Chambre d'Agriculture.

M. Joly évoque le projet d'ouverture d'une Classe Préparatoire TB en partenariat avec le lycée agricole de Fontaine. A l'initiative de Madame la Députée Corneloup et Monsieur le Sénateur Genet, le projet a pu être présenté à Madame La RECTRICE. Le projet met en avant la défense de la ruralité. M. LIEUTARD explique que ce projet permettra notamment de recruter des élèves pour préparer aux études de vétérinaires. M. CHARVET souligne que cette Classe Prépa est une bonne idée sur Charolles, d'autant que toutes les écoles vétérinaires sont assez éloignées. M. JOLY complète cette présentation en expliquant que ce projet sera insérer dans le principe des « Cordées de la réussite » nouvelle génération.

M. JOLY passe ensuite à la présentation de la répartition de la DHG. Il explique que le lycée perd 81.75 heures (soit 64 heures poste, le reste concerne les HSA et IMP) ; soit l'équivalent de 3.5 ETP en moins. L'ouverture du BAC pro TCVA permettra cependant de recevoir une dotation supplémentaire de 8.1h (dont 7h poste). Il précise que la DHG ne sera pas votée ce soir mais au mois de juin car de nombreuses modifications pourraient avoir lieu d'ici là (ex. nombre de groupes, de divisions...). Il présente ensuite les tableaux de répartition.

- **Niveau Seconde GT** : Effectif prévu actuellement de 217 élèves, soit 6 divisions à 32 élèves et une à 24 élèves. Aucun changement par rapport à la rentrée précédente, avec les mêmes options.
- **Niveau Première** : Effectif prévu de 134 élèves. Même répartition que cette année. Le nombre de groupes de spécialité changent pourrait être ajusté en fin d'année.
- **Niveau Terminale** : Il n'y aura plus que 4 classes, avec la même répartition. Problème avec les groupes de Spécialité qui monteront à 36 élèves max et besoin de dédoublement pour les TP. Les options sont identiques qu'en 2020. L'EMC pose problème car maintenant la matière compte et pas moyen de dédoubler. Il faudra faire des choix.

- **Niveau Terminale Technologique :** 3 classes habituellement. Le Rectorat prévoit un effectif de 70 élèves donc plus que deux classes. Le lycée veut en garder 3 ; le surplus sera à financer sur les moyens propres du lycée. La mutualisation du tronc commun se pose car ils n'ont pas tous le même profil ni la même personnalité.
- **Niveau Première Technologique :** Effectif prévu de 70 élèves, pas de moyens supplémentaires donc plus que deux divisions avec un tronc commun pour les matières générales. Se pose encore le problème des profils très divers. Pas de problème pour les spécialités, le problème se posera pour les barrettes lors des EDT. Problème aussi pour avoir assez de salles équipées car il faudra plus de matériel à disposition et donc le lycée devra en racheter sur ses fonds propres. L'EDT s'avère d'ores et déjà compliqué à créer.
- **Concernant l'enseignement professionnel :**
 - ↳ **Le CAP :** Tout est fléché, le lycée possède une marge pour la co-intervention et le Chef-d'œuvre.
 - ↳ **Filière AGORA :** 3x12 élèves ; aucun changement. On rajoute le volume du Bac Pro TCVA à partir de la Première ; soit 6h+1h +1h encore à ventiler.
 - ↳ **Filière ASSP :** dédoublement en fonction des besoins, moins en Première car plus que 24 élèves.

M. JOLY rappelle que nous ne nous votons pas, mais que nous donnons un accord de principe, car elle peut être revue en fonction du nombre de groupes. Il présente ensuite le tableau du TRMD.

- Fermeture de postes :
 - En mathématiques (départ à la retraite) ;
 - En Biochimie : un poste, gelé en 2020-2021 est supprimé ; un BMP de 12h est créé à la place ;
 - En sciences physiques et chimiques : suppression d'un poste ; un BMP de 4h est créé à la place ;
 - En Biotechnologies, fermeture d'un poste (le professeur concerné avait par ailleurs fait une demande de mise en disponibilité).
- Compléments de service, face à la baisse des besoins des compléments de services de données sont proposés :
 - En anglais : CSD de 8h ;
 - En SVT : CSD de 7.5h et un autre en interne (SVT ver BIOCHIMIES) ;
 - EN EPS, CSD de 6h ;
 - En Lettres-histoire : CSD de 3h (à revoir en juin).

M. JOLY propose ensuite l'ouverture des discussions face à cette proposition. Deux motions sont alors présentées.

M. COULANGHON présente la motion portée par l'équipe enseignante. Mme GUILLERMONT présente celle portée par les parents d'élèves.

Les deux motions sont votées : 23 voix pour et 4 abstentions.

8) Questions diverses : Forfait « mobilités durables »

M. JOLY présente le décret n°2020-543 afin d'encourager les personnels à recourir à des modes de transports alternatifs et durables. Le CA doit autoriser le personnel recruté par l'EPLÉ à prétendre à ce dispositif.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h40.

Représentants des parents d'élèves du lycée Wittmer, participants ce soir au Conseil d'Administration du 2 février 2021, nous avons été informés de la décision de supprimer à la rentrée prochaine plus de 80 heures d'enseignement par semaine, soit l'équivalent de 5 postes d'enseignants à temps plein.

Nous tenons à exprimer notre désapprobation face à cette décision qui nous paraît lourde de conséquences pour l'avenir du lycée et à apporter publiquement notre soutien au personnel et au corps enseignant.

Une telle mesure, prise vraisemblablement sur la base de considérations abstraites et de critères purement quantitatifs, méconnaît la réalité et la spécificité profondes d'un établissement comme celui de Charolles.

Le lycée de Charolles souffre d'un certain nombre de faiblesses structurelles et de handicaps qui sont le lot de la ruralité profonde: faiblesse de l'offre culturelle locale, manque d'ouverture sur l'extérieur, soutien insuffisant du milieu familial et social, défaut d'ambition des élèves et difficulté à se projeter dans l'avenir... A l'inverse il faut reconnaître qu'un établissement comme le lycée de Charolles joue un rôle majeur dans l'animation du territoire et exerce un rayonnement qui va bien au-delà des limites du chef-lieu d'arrondissement.

Ces handicaps nous paraissent pouvoir et devoir être surmontés par une politique d'attribution de moyens spécifique, tout comme le sont les difficultés des établissements de banlieue par la politique d'éducation prioritaire. Nous pouvons admettre, jusqu'à un certain point, qu'un établissement de la taille du lycée Wittmer ne propose pas toute la variété de l'offre éducative d'un lycée de grande ville (spécialités...), mais il doit, de notre point de vue, bénéficier en contrepartie d'un renforcement très sensible de ses moyens pédagogiques, particulièrement dans les disciplines fondamentales. Réduire le corps enseignant dans les proportions annoncées ne pourrait avoir que des conséquences catastrophiques pour les élèves et pour l'avenir d'un établissement dont nous sommes fiers et qui a réussi jusqu'à présent à tenir son rang.

Nous insistons donc avec force pour que l'effectif du corps enseignant soit maintenu à la rentrée prochaine, fût-ce au prix d'un assouplissement des règles servant au calcul des dotations. A plus long terme, nous sommes pleinement conscients de la nécessité pour le lycée de Charolles d'enrayer son déclin démographique et de renforcer son attractivité par une politique encore plus ambitieuse d'ouverture et d'excellence pédagogiques, qui devrait constituer l'axe directeur du futur projet d'établissement.

Le 1er Février 2021

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. P. ...', written over a horizontal line.

représentante des Parents
d'élèves.

Motion

Les élus au CA du lycée J. WITTMER, réuni le mardi 2 février 2021, manifestent leur colère devant la dégradation généralisée des conditions d'études et de travail dans le bassin d'éducation du réseau de Charolles depuis plusieurs années, illustrée une nouvelle fois par la baisse de la DHG du lycée. Cette situation résulte de la politique éducative du gouvernement.

L'établissement perd plus de 80 heures d'enseignement par semaine soit 5 équivalents temps plein supprimés (3 postes en mathématiques, physique-chimie, biotechnologie et 4 demi-postes en SVT, anglais et EPS). Cette perte s'inscrit dans une continuité que nous déplorons depuis plusieurs années.

Les premiers pénalisés par cette baisse des moyens sont les élèves déjà fragilisés par la situation sanitaire actuelle et l'enseignement à distance. Ces économies font peser une charge de travail de plus en plus lourde sur les personnels qui doivent en même temps renforcer le suivi des élèves, gérer la situation sanitaire actuelle et assurer eux-mêmes les remplacements des collègues malades ou en arrêt.

Le ministère augmente les dotations en HSA (heures supplémentaires année) ce qui rend la répartition problématique voire impossible et conduit à des suppressions de postes, obligeant des collègues à muter vers des établissements lointains ou à subir des compléments de service sur plusieurs établissements.

La faiblesse de la dotation conduit de nouveau à l'augmentation des effectifs par classe et par groupe de spécialité. De nombreux dédoublements et groupes ont déjà disparu ces dernières années. L'avenir de certaines options ou spécialités est mis en danger.

Nous nous opposons à cette conception de l'école qui pénalise un peu plus le monde rural. Les élèves ont moins de choix de spécialité qu'ailleurs. Par exemple, la spécialité Numérique et Science Informatique n'existe pas dans notre réseau. L'offre de formation déjà réduite par rapport à certaines zones urbaines risque de se réduire encore. Il faut alors choisir entre suivre une spécialité loin de chez soi ou rester dans le lycée de secteur en renonçant à certaines orientations.

Quels que soient les efforts accomplis par les chefs d'établissements pour gérer cette pénurie, la répartition proposée n'est pas acceptable puisqu'elle repose sur des moyens insuffisants pour accomplir nos missions pédagogiques et éducatives dans des conditions satisfaisantes. La pandémie actuelle abîme la relation à l'école et toute diminution des moyens humains d'encadrement aura des conséquences douloureuses.

En conséquence, les représentants des personnels souhaitent s'abstenir lors du vote concernant le projet de répartition de la DHG qui ne prend pas en compte les besoins pédagogiques des élèves et aggrave de manière scandaleuse les conditions d'exercice du métier.

Les représentants des personnels d'enseignement et d'éducation

M. COULON GIRON

MEUNIER Patrick
Lycée Wittmer
71120 CHAROLLES